

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2012 à 20H30

Le conseil municipal s'est réuni régulièrement ce cinq avril deux mille douze à vingt heures trente minutes pour délibérer sur l'ordre du jour sous la présidence de Virginie BUTEAU, maire.

Présents: Bernard BLIN, Bernard BAZOT, Alain COPPIN, Emmanuel DEVOUARD, Sarah DOMINGUEZ, Yves FEDERSPIELD, Denis LAPROYE.

Excusée: Edith CAUMONT,.

Absents: Pascal KUCK, Serge VILLEDIEU

Pouvoir de madame Edith Caumont à madame le maire.

Compte administratif 2011

Le compte administratif est approuvé à l'unanimité et est conforme aux comptes de gestion de la perception. Le résultat annuel de clôture de fonctionnement s'élève à 36 734,36€, soit un résultat global de 46 978,80€ avec les excédents antérieurs reportés.

Vote du budget 2012

Le budget 2012 est adopté à l'unanimité. Il s'équilibre à 183 488€ en fonctionnement et 83 720€ en investissement. Notre opération voirie va bénéficier d'une aide de l'état au titre de la DETR ainsi qu'une aide parlementaire de 10 000€. Un complément sera réalisé pour achever les aménagements de la salle des fêtes (plaque de cuisson). Une opération va être réalisée pour l'acquisition d'un tracteur et d'une remorque. Les éclairages de Noël seront complétés le long de la départementale traversant le bourg de la mairie à l'église. Un défibrillateur automatique sera installé à l'extérieur de la salle Christian Gauthron.

Vote des taux communaux

Comme notre budget le permet, il est décidé de ne pas augmenter les taux communaux. Ces derniers demeurent inchangés depuis l'année 2004.

Organisation du bureau de vote

Le bureau de vote est établi pour les deux tours des présidentielles 2012, le bureau des législatives sera organisé lors du prochain conseil.

Devis du comité des fêtes

Des devis ont été établis par le comité des fêtes pour remplacer la porte de leur local. La commune étant propriétaire c'est à elle d'en assurer le financement. Un devis ayant été déjà retenu par le comité, la commune a validé ce choix.

Questions diverses

Madame le maire contactera monsieur Buteau Lawrence pour lui proposer de faire le bois dans sa parcelle. M. Yves Federspield s'est porté volontaire.

Le devis de l'entreprise Gauthey est accepté afin d'installer un système d'éclairage automatique à l'extérieur de la salle des fêtes.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne désirant plus prendre la parole, la séance est levée à 23h00.

Affiché le 14 avril 2012

